

Assemblée Générale ACEB 71

Jeudi 9 octobre 2025



**"La force de l'équipe, c'est chacun de ses membres.
La force de chaque membre, c'est l'équipe."**

Phil Jackson (entraîneur de basket américain – détenteur du record de titres NBA)



Bienvenue à la 36^{ème} Assemblée Générale de l'ACEB 71

Comme chaque année, nous faisons de ce rendez-vous un **temps fort de notre vie associative** : un moment pour partager, s'informer et réfléchir ensemble.

Après la visite du site industriel de **Framatome Saint-Marcel** en 2024, nous avons choisi pour cette année de mettre en lumière un thème essentiel pour nos collectifs adhérents :

la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**.

Au cœur des attributions des CSE, elle recouvre de nombreux enjeux :

- santé au travail,
- équilibre vie professionnelle / vie personnelle,
- droit à la déconnexion,
- télétravail,
- maintien de l'emploi,
- prévention des risques psychosociaux (RPS)...



Véritable levier de **performance globale des organisations**, elle constitue aussi une condition indispensable pour garantir la santé et le bien-être des travailleurs.

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Émilie CHATAIN**, spécialiste de l'accompagnement des transformations, du coaching d'organisation et de la prévention des RPS.

Elle nous aidera à décrypter ce sujet et à imaginer ensemble **comment créer une dynamique collaborative dans nos structures et entreprises**.



L'ACEB 71, c'est avant tout une association loi 1901 à but non lucratif, créée à l'origine par des élus de CSE et des syndicalistes. Dès le départ, il était donc évident que notre volonté était de placer l'humain au centre, et pas le profit ni la performance économique.

Notre souhaitons que chaque projet ait du sens et apporte quelque chose de positif, à la fois pour les personnes et pour le collectif, et ne se résume pas simplement à des prestations que l'on consomme.

Cette volonté, nous la mettons en pratique depuis longtemps :

Dès 1990, l'ACEB 71 a fait du tourisme de proximité et des voyages de courte durée l'un de ses axes forts, en défendant un principe essentiel : le droit pour chacun d'accéder aux vacances, à la culture et aux loisirs.

Ce n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental, rappelé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, et inscrit dans la loi de 1998 sur la lutte contre les exclusions.

Depuis 35 ans, notre modèle repose sur une idée simple mais exigeante : la solidarité entre CSE.

Et, contre toute attente, dans un monde de plus en plus individualiste et concurrentiel, cette solidarité fonctionne toujours.

Elle fonctionne grâce à votre confiance et votre fidélité, à vous, nos adhérents, qui êtes là depuis des années — parfois depuis le début.

Cette constance, c'est notre plus belle réussite.

Grâce à vous, l'ACEB 71 continue de prouver qu'on peut faire du tourisme autrement : en gardant le sens du collectif, et en mettant la coopération au service de tous.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre fidélité et pour faire vivre, année après année, cette belle aventure collective et solidaire.

Le conseil d'administration et l'équipe salarié.e.s



L'ACEB 71 : coopération et solidarité depuis 1990

Qui sommes-nous ?

L'ACEB 71 est une association loi 1901 à but non lucratif, inscrite dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Plaçant l'humain au cœur de nos projets et de nos actions, nous n'avons pas pour finalité la rentabilité financière : notre ambition est de contribuer à une société plus juste, plus solidaire et plus émancipatrice.

Nos missions

- Accompagner et soutenir les élus dans l'exercice de leur mandat.
- Innover et s'adapter, pour démontrer qu'ensemble, nous pouvons agir autrement.
- Renforcer la solidarité, afin de réduire les inégalités sociales et culturelles.

Notre engagement

Dès 1990, l'ACEB 71 a fait du tourisme de proximité, des loisirs et des voyages de courte durée l'un de ses axes prioritaires. Depuis plus de 35 ans, nous défendons un principe essentiel : **le droit effectif aux vacances, à la culture et aux loisirs pour tous.**

Nous militons pour que le **tourisme social et solidaire** soit reconnu comme un véritable facteur d'épanouissement, aussi bien individuel que collectif. Un droit fondamental, rappelé dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) et inscrit dans la loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Nos actions

Chaque année, **entre 2 300 et 2 600 participants** profitent de nos programmes diversifiés :

- Sorties classiques : parcs d'attractions, capitales européennes, séjours neige.
- Micro-aventures et journées thématiques.
- Randonnées et activités de bien-être.
- Découvertes du patrimoine et du territoire, pour valoriser nos richesses locales.



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

LA VIE ASSOCIATIVE

• Le Conseil d'Administration et l'équipe salariés :

Si notre gouvernance reste portée par un nombre très limité de membres, l'implication et la disponibilité de ceux-ci sont à souligner et à remercier, car elles garantissent la vitalité et le bon fonctionnement démocratique et désintéressé de l'association.

Le **Conseil d'Administration** compte aujourd'hui **6 membres** :

- 4 membres fondateurs
- 2 membres actifs

Le **bureau de l'association** est constitué de :

- **Gaëlle FASULO**, présidente
- **Stéphanie LAFON**, trésorière
- **Audrey LEGRIS**, secrétaire

Le bureau se réunit en moyenne 1 à 2 fois par trimestre.

A cela s'ajoute des échanges et des réunions ponctuelles selon les dossiers en cours.

Les réunions ont lieu en soirée au siège de l'association.

L'équipe salariée sur 2024 a été composée de :

- **2 salariées en CDI** = Florence et Marilyne.
- **2 salariés en CDD** = accompagnateurs de voyages vacataires (René et Emma).

Le recrutement d'accompagnateurs de voyages reste un défi majeur. Les (bonnes) candidatures se font rares, rendant parfois nécessaire la mobilisation de ressources internes, notamment lors d'activités où leur présence s'avère indispensable. Cette organisation engendre une charge de travail supplémentaire pour la salariée concernée, qui ne peut être sollicitée systématiquement. Ainsi, de manière exceptionnelle, certaines activités peuvent se dérouler sans accompagnateur ACEB.

Le rôle de ces médiateurs est pourtant essentiel : leur expertise, leur sens des responsabilités et leur engagement contribuent à la sécurité, au confort et à la satisfaction des participants. Ils garantissent également la qualité, la convivialité et la cohésion qui caractérisent l'esprit de nos sorties.

- **Nos adhérents :**

Nous avons la chance de constater sur 2024 une réadhésion unanime de nos membres, signe de leur confiance et de leur attachement à l'association et à notre projet collectif.

Conscients de notre responsabilité, nous avons choisi de limiter le nombre d'adhérents : une décision difficile mais nécessaire pour assurer un travail de qualité auprès de nos adhérents et préserver également des conditions de travail les plus équilibrées possible.

16 collectifs ont adhéré à l'ACEB 71 sur 2024 :

- **9 en « catégorie Gros CSE »**
- **4 en « catégorie Moyen CSE »**
- **3 en « catégorie Petit CSE »**

Ces 16 collectifs représentent un potentiel de **4206 salariés** susceptibles de participer à nos activités. A ce chiffre, s'ajoutent leurs ayants-droits.

- **La coopération et la solidarité Inter CSE :**

Depuis 1990, la solidarité est au cœur de notre coopération Inter-CSE.

Cette coopération s'exprime par une **solidarité financière** qui bénéficie à tous.

- **Des prix solidaires pour tous :**

Le classement **petit / moyen / gros CSE** garantit une véritable équité : chaque adhérent bénéficie des mêmes opportunités de loisirs, de culture et de voyages.

La mutualisation permet à chacun de profiter de tarifs compétitifs et d'une offre riche et variée.

Notre règle des prix, quant à elle, n'est pas qu'un chiffre, c'est une **porte ouverte** qui permet aux familles, notamment les plus modestes, de découvrir, voyager, partager et s'ouvrir à de nouvelles expériences qu'elles n'auraient peut-être pas spontanément choisies.

- **Un principe à respecter et à protéger :**

Appliquer systématiquement le tarif « fourchette haute » met un peu en péril l'esprit de cette solidarité. Les prix ne sont pas qu'un outil financier : ils sont un **levier contre les inégalités sociales et culturelles**.

Rappel des règles :

- **Prix conseillé** : 1/3 du prix Gros CE
- **Tolérance exceptionnelle** : adaptation possible, à condition de rester dans la fourchette validée collectivement (20 à 50 % du prix Gros CE)



• Nos Actions citoyennes :

Placement Livret EPIDOR en soutien à Habitat et Humanisme

75% des intérêts produits sur notre livret d'épargne solidaire sont reversés à l'Association « Habitat et Humanisme » de Saône et Loire.

En 2024, grâce à des taux bancaires particulièrement avantageux, les intérêts de notre livret EPIDOR ont permis un don de **1312.90 €**.

→ Plus d'informations sur leurs actions sur : www.habitat-humanisme.org

Agir Ensemble et nos pistes d'actions solidaires et citoyennes

Depuis 1999, nous soutenons un **Fonds d'urgence** créé par *Agir Ensemble pour les Droits Humains* qui vient en aide aux défenseur·se·s des droits humains en danger dans leur pays.

Plus de **900 personnes** ont été aidées depuis la création de ce fonds.

Ce fonds est en **pause depuis 2023**, en raison de la saturation des demandes et de la lourdeur du traitement des dossiers. L'ONG a engagé une réflexion stratégique pour repenser son dispositif. Dans ce contexte, nous avons choisi de geler le versement 2023. La situation n'a pas évolué en 2024.

En parallèle, le CA de l'ACEB a souhaité réfléchir à de nouvelles formes **d'actions solidaires et citoyennes et notamment de proximité**, comme le projet d'ouvrir certaines activités culturelles et de loisirs à des familles empêchées pour des raisons financières ou vivant des situations difficiles. Les échanges menés jusqu'à présent notamment avec le service solidarité du département ont toutefois révélé :

- la **difficulté de trouver des interlocuteurs moteurs** pour relayer efficacement le projet,
- le fait que les freins à l'accès ne sont pas uniquement financiers mais aussi logistiques,
- l'importance de **préserver la mixité** pour éviter une approche « caritative » qui isolerait plutôt qu'elle n'inclurait.

Cette réflexion amorcée en 2024 se poursuivra en 2025.

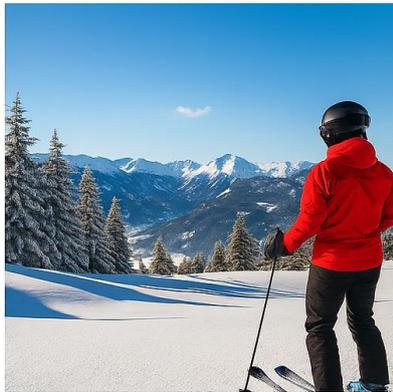
Au **31 décembre 2024**, un montant total de **2 850,10 €** a été collecté.

Cette cagnotte est mise en réserve pour le **financement de futurs projets solidaires et associatifs**.

→ Plus d'informations sur Agir Ensemble : www.agir-ensemble-droits-humains.org



..... SECTEUR TOURISME



L'ACEB 71 exerce son activité professionnelle dans le respect strict du **Code du tourisme**, qui impose aux structures organisatrices de voyages et séjours un cadre légal incluant trois obligations majeures :

- **Immatriculation officielle** : inscription au Registre des opérateurs de voyages et séjours (Atout France), renouvelée tous les 3 ans sous conditions.
- **Garantie financière** : souscrite auprès du **Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT**.
- **Assurances professionnelles** : la **MAIF** couvre notre responsabilité civile et assure nos garanties **Assistance Rapatriement** et **Annulation/Interruption de séjour**, incluses sur la quasi-totalité de nos offres.



Ensemble, cultivons la découverte !

Soumise aux mêmes obligations légales que les agences de voyages, la mission de l'ACEB 71 se distingue par sa finalité : mettre l'humain, la solidarité et le collectif au cœur de ses actions. L'association étant à but non lucratif, les excédents éventuels sont utilisés dans l'intérêt de son objet social.

Les programmes ACEB sont pensés et conçus pour :

- **Créer du lien social**, au sein des entreprises comme en dehors.
- **Réduire les inégalités d'accès** aux loisirs, à la culture et aux vacances, grâce à la mutualisation et à la solidarité des prix et une aide au départ des adhérents.
- **Encourager à voyager autrement** : en contribuant à la diffusion des savoirs, en valorisant un tourisme plus responsable, en évitant la standardisation, en privilégiant le « sur-mesure ».
- **Vivre des expériences authentiques** : activités hors des sentiers battus, parfois participatives.
- **Contribuer à l'épanouissement individuel par le collectif**, car voyager, apprendre et découvrir participe au bien-être et à la qualité de vie.

Notre rôle dépasse donc la simple organisation de sorties : nous sommes bien à part entière un **acteur de l'économie sociale et solidaire**.

Notre ambition : **que chaque salarié, chaque famille, se sente légitime et encouragé à participer**. Pour cela, nous levons les freins, qu'ils soient financiers, pratiques ou liés au manque d'information.



Bilan des inscriptions 2024 :

- 2306 inscriptions
- 67 dates programmées

Répartition par type d'activités

- Culture / loisirs / sports : 19 dates – 115 inscrits
- Séjours France (2 jours et +) : 31 dates – 1466 inscrits
- Sorties France (1 jour) : 8 dates – 322 inscrits
- Séjours à l'étranger : 9 dates – 413 inscrits

Analyse des évolutions

Nous constatons une baisse des inscriptions sur 2024. Elle ne résulte pas d'une diminution du nombre d'adhérents (stable), mais de plusieurs facteurs que nous avons tenté d'analyser :

- Des budgets CSE plus contraints après la période post-Covid, où des réserves financières avaient permis plus de départs.
- Annulation de certaines activités faute de participants (y compris des rendez-vous habituellement attractifs comme les week-ends neige).
- De ce fait, cela a abouti dès le premier trimestre à la mise en place d'une offre plus réduite en réponse à une demande en recul.
- L'absence d'une ou deux activités « phare » (ex. séjours à Londres) qui attiraient traditionnellement un grand nombre de participants.

Activités de proximité : un atout à préserver

- Les séjours « phares » (parcs, capitales, semaines complètes) attirent vite, grâce à la solidarité des prix et à des tarifs avantageux.
- Ces locomotives doivent être maintenues, mais il nous faut accentuer la mise en avant de nos sorties de proximité qui apportent une **valeur ajoutée unique** :
 1. Des expériences insolites et souvent inaccessibles individuellement.
 2. Une ouverture hors des sentiers battus (nature, patrimoine, artisanat, activités manuelles).
 3. Accessibilité et convivialité, en petits groupes, à moindre coût.
- Elles incarnent l'esprit de l'ACEB : **oser découvrir, élargir ses horizons, créer du lien**.
- Condition essentielle : appliquer le **tarif conseillé (1/3 du prix Gros CE)** pour éviter que des prix trop élevés ne freinent les inscriptions.



..... AIDE AU FONCTIONNEMENT

Nous restons – sur sollicitation de nos adhérents – à l’écoute de leurs besoins en matière de formations ou d’accompagnements particuliers sur les missions ayant trait à leurs attributions économiques et professionnelles.

Au-delà l’ACEB 71 reste également à disposition de ses adhérents pour des soutiens ponctuels ou réguliers sur des tâches administratives : travaux de secrétariat, tenues de permanence, archivages, soutien à la comptabilité... Cela vous permet de consacrer vos heures de délégation à d’autres missions.

L’ACEB 71 met également à la disposition de ses adhérents :

- Une salle de réunion équipée pouvant accueillir jusqu’à 30 personnes maxi ;
- Un photocopieur professionnel RICOH pour des travaux d’impression personnalisés.



RAPPORT FINANCIER 2024

Exercice ouvert au 1^{er} janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024.

Nos soutiens financiers dans le cadre des actions citoyennes :

- Habitat et Humanisme : **1312,90 €**
- Action citoyenne « Agir Ensemble » : **1252,20 €** (somme totale en réserve = 2850.10 €)

Les contributions volontaires en nature :

En 2024, les membres du conseil d'administration ont apporté leur concours à l'association bénévolement, sans percevoir en contrepartie de rémunération sous quelque forme que ce soit. L'estimation de ces heures est effectuée sur leur engagement dans la vie statutaire, tenue des conseils d'administration, accompagnement de groupes dans le cadre des activités ACEB... L'évaluation représente 154 heures à 19.22 € brut (27.87 € avec les charges) soit **4 292 €**.

Les faits marquants sur 2024 :

Après des travaux sur notre toiture et le ravalement des façades de nos locaux sur 2022 puis l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur en 2023, pas d'investissements majeurs sur l'année 2024 sauf celui amorcé sur la refonte de notre site internet qui se finalisera en 2025.

Au 31/12/2024 :

L'exercice se clôture avec un résultat de **25 191,41 €**.

Le CA décide d'affecter ce résultat aux réserves de l'association.

Les fonds propres de l'association s'élèvent au 31/12/2024 à **499 645 €**.



ATTESTATION

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission pour l'exercice 2024, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association ACEB 71 pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Association ACEB 71	31/12/2024
Total du bilan	593 310,77 €
Produits d'exploitation	824 848,11 €
Excédent	25 191,41 €

Les diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Lyon
Le 09 mai 2025

Dominique NEYRAND
Gérant - Associé
Expert-Comptable

BILAN ACTIF

		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :				12		
		Durée de l'exercice précédent :				12		
Association ACEB 71 10 ter rue Général GIRAUD 71100 CHALON SUR SAONE		Exercice clos le :		31.12.2024		31.12.2023		Variation
		Début d'exercice :		01.01.2024		01.01.2023		
		Brut	Amort / dépréciations	Net	%	Net	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	10 341	10 341					
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 341	10 341					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances acomptes immob incorporelles							
	Immobilisations corporelles :	389 835	343 144	46 691	8%	54 615	10%	-7 924
	Terrain							
	Constructions	316 000	270 093	45 907	8%	53 421	9%	-7 514
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							
	Autres immobilisations corporelles	73 835	73 050	784	0%	1 194	0%	-410
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières :	8 195		8 195	1%	8 164	1%	31	
Participations et Créances rattachées	2 242		2 242	0%	2 211	0%	31	
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 953		5 953	1%	5 953	1%		
TOTAL (I)		408 371	353 485	54 886	9%	62 779	11%	-7 893
ACTIF CIRCULANT	Stocks							
	Stocks et en-cours	1 367		1 367	0%	1 901	0%	-534
	Avances et acomptes versés sur commandes	111 393		111 393	19%	30 366	5%	81 027
	Créances usagers et comptes rattachés					857	0%	-857
	Créances reçues par legs ou donations							
Créances								
Autres créances	1 303		1 303	0%			1 303	
Dispo	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	423 000		423 000	71%	410 756	73%	12 243
REGULARISAT.	Charges constatées d'avance	1 363		1 363	0%	58 855	10%	-57 492
	TOTAL (II)	538 425		538 425	91%	502 736	89%	35 689
	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL GENERAL (I à II)		946 796	353 485	593 311	100%	565 515	100%	27 796

BILAN PASSIF

Association ACEB 71 10 ter rue Général GIRAUD 71100 CHALON SUR SAONE		Exercice 2024		Exercice 2023		Variation
FONDS PROPRES	SITUATION NETTE	Fonds propres sans droit de reprise :				
		-Fonds propres statutaires				
		-Fonds propres complémentaires				
		Fonds propres avec droit de reprise				
		-Fonds propres statutaires				
		-Fonds propres complémentaires				
		Ecarts de réévaluation				
		Réserves				
		-Réserves statutaires ou contractuelles				
		-Réserves pour projet de l'entité	46 700		46 700	8%
Autres	357 537	60%	317 125	56%	40 412	
Report à nouveau	70 217	12%	70 217	12%		
Excédent ou déficit de l'exercice	25 191	4%	40 412	7%	-15 220	
AUTRES FONDS	Fonds propres consommables					
	Subventions d'investissement					
	Provisions réglementées					
	TOTAL (I)	499 646	84%	474 455	84%	25 191
FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES	Fonds reportés liés aux legs ou donations					
	Fonds dédiés					
	TOTAL (II)					
PROVISIONS	Provision pour risques	56 435	10%	50 435	9%	6 000
	Provisions pour charges					
	TOTAL (III)	56 435	10%	50 435	9%	6 000
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
	Emprunts et dettes financières diverses					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 359	0%	15 293	3%	-12 935
	Dettes des legs ou donations					
	Dettes fiscales et sociales	20 650	3%	20 235	4%	415
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Autres dettes	14 221	2%	5 098	1%	9 124
	Instrument de trésorerie					
	Produits constatés d'avance					
	TOTAL (IV)	37 230	6%	40 626	7%	-3 396
Ecarts de conversion passif						
	TOTAL (V)					
	TOTAL GENERAL (I à V)	593 311	100%	565 515	100%	27 796

PRODUITS

Association ACEB 71 10 ter rue Général GIRAUD 71100 CHALON SUR SAONE					
	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation	%	
EXPLOITATION	Cotisations & adhésions	21 955	21 256	700	3%
	Ventes de biens et services				
	Ventes de biens : billetterie et activités dont vente en nature				
	Ventes de prestations de service dont parrainages	802 891	951 115	-148 224	-16%
	Produits de tiers financeurs				
	Concours publics et subventions d'exploitation				
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
	Ressources liées à la générosité du public <i>Dons manuels</i> <i>Mécénats</i> <i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
	Contributions financières				
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		31 795	-31 795	-100%
	Utilisations des fonds dédiés				
	Autres produits	1	2	-1	-29%
Total des produits d'exploitation (I)	824 848	1 004 167	-179 319	-18%	
FINANCIERS	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	44	22	22	101%
	Autres intérêts et produits assimilés	1 751	1 398	353	25%
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (II)	1 795	1 420	375	26,39%	
EXCEPTIO.	Sur opérations de gestion		469	-469	
	Sur opérations en capital				
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (III)		469	-469		
Total des produits (I à III)	826 643	1 006 056	-179 414	-18%	
DEFICIT					

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	4 043	4 043		
TOTAL	4 043	4 043		

CHARGES

Association ACEB 71 10 ter rue Général GIRAUD 71100 CHALON SUR SAONE					
	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation absolue	%	
EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achat consommés (dont activité culture, loisirs et tourisme)	653 456	777 595	-124 139	-16%
	Autres achats et charges externes	31 739	34 200	-2 460	-7%
	Aides financières				
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 042	3 317	-275	-8%
	Salaires et traitements	69 943	90 863	-20 921	-23%
	Charges sociales	29 281	39 052	-9 771	-25%
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 924	8 615	-691	-8%
	Dotations aux provisions	6 000	11 555	-5 555	-48%
	Reports en fonds dédiés				
Autres charges	66	146	-80	-55%	
Total des charges d'exploitation (I)		801 451	965 342	-163 891	-17%
FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (II)					
EXCEPTIO.	Sur opérations de gestion		303	-303	
	Sur opérations en capital				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Total des charges exceptionnelles (III)			303	-303
	Participation des salariés aux résultats (IV)				
	Impôts sur les bénéfices (V)				
Total des charges (I à V)		801 451	965 644	-164 193	-17%
EXCEDENT		25 191	40 412		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	4 043	4 043		
TOTAL	4 043	4 043		

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

Dans la continuité des années précédentes, notre projet global reste stable et conforte notre positionnement en tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'année 2024 n'a pas été exempte de défis, notamment sur le plan du recrutement pour les accompagnements. Cela nous contraint à nous adapter et à déployer nos activités avec prudence. Pour autant, notre ambition demeure intacte : faire perdurer notre projet fondé sur la **coopération**, la **mutualisation** et la **valorisation de la culture, des loisirs et du tourisme**.

À court terme, 2025 marquera une étape importante de **modernisation** : refonte de notre identité visuelle avec un nouveau logo, mise en ligne d'un site Internet plus ergonomique, et déploiement d'un **nouvel outil métier** pour la gestion des programmes ACEB. Ce chantier s'achèvera d'ici la fin de l'année 2025 et viendra nous l'espérons, renforcer notre visibilité et notre efficacité.

À plus long terme, nous avons confirmé notre volonté de **faire évoluer notre projet d'action solidaire et citoyenne collective** vers des initiatives ancrées sur le territoire. Des **échanges constructifs** ont été engagés avec la **Maison Départementale des Solidarités** de Chalon-sur-Saône qui intervient sur l'ensemble du département, afin d'explorer la possibilité d'accueillir dans nos activités des personnes en situation de précarité. Une première présentation de notre projet au groupe "Culture et travail social", composé de travailleurs sociaux, a permis de commencer à identifier les conditions de faisabilité, tant logistiques que budgétaires. D'autres pistes restent également à explorer. Si les obstacles et les freins repérés peuvent être levés, nous espérons **une expérimentation dès 2026**.

Enfin, plus globalement, nous souhaitons renforcer notre action autour de la **remobilisation collective** et du **sens de l'engagement**. Dans un contexte où il devient de plus en plus difficile de mobiliser durablement autour du collectif — qu'il soit associatif, CSE, syndical ou citoyen —, nous voulons interroger les formes d'engagement d'aujourd'hui et de demain :

- Que signifie s'engager dans le contexte actuel ?
- Pour qui, pourquoi et dans quelle finalité ?
- Comment fédérer autour d'actions porteuses de sens ?

Ces orientations s'inscrivent pleinement dans notre mission : **soutenir, relier et dynamiser les collectifs** qui font vivre notre association.

Nos réflexions et nos actions restent **ouvertes à l'ensemble des collectifs** qui participent à notre aventure collective. N'hésitez pas à **vous rapprocher de nous** pour y contribuer !



VOTES AG

Chaque collectif est invité à se prononcer par un vote sur CHACUN des rapports :

Les collectifs ayant **moins de 500 salariés** disposent de **3 voix**.

Les collectifs ayant **plus de 500 salariés** disposent de **6 voix**.

Il est **possible de panacher ses voix sur chaque rapport**

✓ RAPPORT D'ACTIVITES

Les adhérents donnent quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'ACEB 71 au cours de l'année 2024 et approuvent le rapport d'activités présenté.

✓ RAPPORT FINANCIER

Les adhérents valident les comptes 2024 et confirment les orientations prises par le Conseil d'Administration.

✓ ACTIONS CITOYENNES

Les adhérents donnent quitus au CA pour la poursuite de la réflexion concernant la mise en place d'actions de solidarité locales avec des partenaires-relais.

✓ RAPPORT D'ORIENTATION

Les adhérents approuvent le rapport d'orientation présenté par le CA

